

## Foncier

### La sauvegarde des intérêts des communautés en jeu

Le 06 février 2017, le siège du Groupement a abrité un atelier co-organisé par le GICAM et le Groupe d'Interlaken, sur le thème : « Investir autrement: comment faire cohabiter l'investissement et les droits des communautés sur les terres et les ressources naturelles? »

Cette rencontre avait pour objectif de contribuer à la poursuite de la réflexion amorcée par le secteur privé au Cameroun sur l'organisation d'une cohabitation harmonieuse entre les communautés et les investisseurs actifs dans les secteurs touchant à la terre et aux ressources. De manière spécifique, il s'agissait de présenter les risques et opportunités associés à la gestion des droits et intérêts fonciers des communautés, d'évoquer quelques outils susceptibles d'être mis à contribution pour aider à l'identification et à la prise en compte des droits des communautés.

L'atelier a été ouvert par un mot de bienvenue de M. Alain Blaise Batongue, secrétaire exécutif du GICAM, qui a rappelé l'intérêt majeur porté par le Groupement relativement à la question de la prise en compte des communautés dans les investissements. Les co-présidents du Groupe d'Interlaken ont, quant à eux, insisté sur l'importance d'un risque nouveau pour les entreprises, directement lié aux questions foncières, qui a été clairement identifié comme un risque financier et traité comme tel par de nombreuses entreprises et bailleurs de fonds du secteur privé.

Les présentations et débats qui ont suivi ont permis de dégager les opportunités offertes par l'environnement national. A titre d'exemple, le dialogue en cours entre l'Administration et le GICAM sur l'amélioration du climat des affaires au Cameroun offre une opportunité de discuter des risques liés au foncier dans la conduite des affaires au Cameroun. L'Administration doit être sensibilisée pour pouvoir tenir compte de ce risque dès la phase d'identification des concessions à octroyer. Le *Cameroon Business Forum* pourrait donc efficacement introduire cette question à l'ordre du jour de ses délibérations.

#### Résolutions

- Le GICAM procédera à une restitution auprès des directeurs généraux des entreprises membres, à l'occasion de l'une de ses réunions statutaires, et recueillera des orientations précises pour les prochaines étapes.
- Le GICAM inscrira la question du risque lié au foncier à l'ordre du jour des travaux du dialogue entre le Gouvernement et le secteur privé, dans le but de rechercher les meilleures solutions pour prévenir de tels risques, ou les gérer efficacement s'ils survenaient.
- Le GICAM assistera les entreprises présentes à l'atelier dans l'identification de leurs besoins précis de renforcement des capacités au diagnostic et à la gestion des risques liés au foncier.
- Le Groupe d'Interlaken collectera les outils existants à l'échelle internationale et nationale et les mettra à la disposition du GICAM, pour les entreprises qui souhaitent s'en inspirer dans leur action. Le GICAM assurera la dissémination des guides auprès de ses membres. Le Groupe d'Interlaken maintiendra le dialogue avec le GICAM sur ces questions, dans le but d'envisager l'organisation d'un nouvel évènement au Cameroun dans les 06 prochains mois.

- Le projet de mise en place d'une méthodologie unifiée de cartographie participative au Cameroun, financé par *International Land Tenure Facility*, apportera un appui technique au GICAM et aux entreprises qui le souhaitent, sur l'utilisation de la cartographie participative comme outil de diagnostic et de gestion des conflits liés au foncier. Le projet restera disponible pour accompagner le processus au Cameroun.
- 

## Politiques économiques et sociales

### **Le programme de l'année 2017 a été présenté**

Isaac Tamba, directeur général de l'Economie et de la Programmation des investissements (DGE) au MINEPAT a présidé le lundi, 13 février 2017 à Yaoundé, les travaux de la première session du comité de pilotage du Centre d'analyse et de recherche sur les politiques économiques et sociales (CAMERCAP). A l'ordre du jour : la présentation du rapport d'audit 2015, du rapport d'activité 2016 et du programme de travail 2017.

Le DGE a présenté l'année économique 2017 comme susceptible de constituer un tournant économique pour le Cameroun. Compte tenu d'un contexte sous-régional morose, le Gouvernement entend mettre l'accent sur le renforcement de la stabilité macro-économique et sur la programmation des grands projets de seconde génération.

S'agissant du rapport d'audit 2015, il a été réalisé par le cabinet Mazars et a abouti à la certification des comptes du Centre pour cet exercice.

Pour 2017, le CAMERCAP prévoit une étude sur le développement du commerce transfrontalier Cameroun-Nigéria, une réflexion sur le développement de plateformes infrastructurelles d'échanges sous-régionales et la conduite du CPIA, entre autres.

---

## Formation professionnelle

### **Un atelier pour partager les bonnes pratiques**

Du 16 au 18 février 2017, la ville de Lomé (Togo) a abrité l'Atelier régional de partage sur l'appui à l'opérationnalisation des politiques de formation professionnelle organisé par la Plateforme d'expertise en formation professionnelle (PEFOP).

La PEFOP est une unité rattachée au pôle dakarois de l'Institut International de Planification de l'Education (IIPE) de l'UNESCO financée par l'Agence Française de Développement. Opérationnelle depuis novembre 2015, elle a pour principales missions de contribuer à la mise en œuvre de politiques de formation professionnelle et de dynamiser les acteurs publics et privés impliqués dans l'opérationnalisation des réformes dans ce domaine. Quatre pays bénéficient de son appui : le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Mauritanie et le Sénégal.

L'un des objectifs de l'atelier était de favoriser la mise en réseau et la mutualisation des bonnes pratiques en matière de réformes des politiques de formation professionnelle.

Cette rencontre a regroupé les représentants des pays concernés, des responsables de quelques réseaux actifs au plan panafricain dans le domaine de la formation professionnelle des partenaires techniques et financiers (AFD, BAD, Banque mondiale, GIZ, OIF). Outre le représentant du GICAM, la délégation du Cameroun était composée de trois responsables du ministère de l'Enseignement et de la Formation professionnelle.

Outre les bonnes pratiques en matière de système de financement de la formation professionnelle, formalisation des dispositifs d'apprentissage ou encore de mutualisation à l'échelle sous-régionale, les travaux ont mis en évidence les nombreux défis qu'il reste à relever, notamment dans le domaine de la certification des compétences, de la mobilisation du secteur privé, de l'affectation efficace des ressources mobilisées, etc.

## CCIMA

### Une base de données des entreprises en cours de préparation

Le GICAM a pris part, le 22 février 2017, à un séminaire d'information organisé par la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat (CCIMA) en partenariat avec la Conférence permanente des chambres consulaires africaines et francophones (CPCCAF). Objet de la rencontre : la mise en place d'une base de données des entreprises camerounaises et le projet de cartographie économique desdites entreprises.

Ces deux projets, retenus dans le cadre du « compagnonnage consulaire » entre la CCIMA du Cameroun et celle de Vandée en France, bénéficient d'un financement de l'Agence Française de Développement et de l'appui technique et opérationnel des Chambres de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso, de Marseille-Provence et de Paris Ile-de-France.

Leur objectif principal est de mettre en place une plateforme collective en ligne qui retracera les informations sur un grand nombre d'entreprises camerounaises afin de permettre à la CCIMA, non seulement de mieux rendre service à ses membres, mais également de mettre les informations sur ces structures à la disposition du grand public. Plusieurs administrations dont celles des Impôts, la CNPS, l'INS, la Douane, ainsi que les groupements patronaux et syndicaux qui disposent d'une base de données seront mobilisées à cet effet.

Les entreprises qui figureront dans la base de données définitive seront associées à une carte dynamique consultable en ligne par géo-localisation.

La principale résolution prise à l'issue de la rencontre a été de réactiver la plateforme de collaboration entre toutes les entités concernées.

---

## CNC

### Les commissaires se réunissent

La 67<sup>ème</sup> session ordinaire de la Commission Nationale de la Concurrence s'est tenue le 23 février 2017, sous la conduite de Noël Boumsong, président de l'instance.

L'occasion pour les commissaires de faire le point sur les quatre affaires actuellement suivies par la commission. Le fonctionnement de la CNC, la mobilisation de son budget de fonctionnement ainsi que les questions de l'assiduité et de la prestation de serment de certains commissaires ont fait l'objet de points divers.

---

## Conférence internationale du Travail

### Le Cameroun brigue une place au Conseil d'administration de l'OIT

Dans le cadre des travaux préparatoires à la participation du Cameroun à la 106<sup>ème</sup> Conférence internationale du travail (CIT) qui aura lieu du 05 au 16 juin 2017 à Genève, une réunion s'est tenue le 1<sup>er</sup> mars 2017 au ministère du Travail et de la Sécurité sociale.

Les points suivants ont été évoqués : la nécessité pour notre pays de constituer une délégation respectant le principe de parité hommes-femmes, la préparation du dossier

technique de la participation du Cameroun et, surtout, le soutien de la candidature du pays à la fonction de membre du Conseil d'administration de l'OIT.

D'autres points ont meublé les travaux : la migration de la main-d'œuvre ou encore l'emploi et le travail au service de la paix et de la résilience, entre autres.

---

## Dialogue social

### Un plan de dynamisation a été adopté

L'atelier de validation de l'étude sur l'état des lieux du dialogue social au Cameroun et l'adoption d'un plan de dynamisation dudit dialogue s'est déroulé le 28 février 2017 à l'hôtel Mont Fébé, à Yaoundé. L'étude a été commandée par le MINTSS, en collaboration avec le BIT. A terme, elle devra contribuer à rendre plus performants les mandants et leurs structures afin de leur permettre de créer un consensus capable de maintenir un climat social propice à la croissance économique et sociale.

Afin d'améliorer et de dynamiser le dialogue social dans les années à venir, un plan a été adopté, qui repose sur les quatre (04) axes prioritaires suivants: la maîtrise des problématiques et des enjeux du dialogue social par l'ensemble des acteurs ; l'amélioration des cadres législatif, règlementaire, institutionnel et professionnel ; le renforcement des capacités opérationnelles des acteurs et l'amélioration de la communication sur le dialogue social.

---

## CBF

### Réactions attendues du secteur privé

Une réunion du secrétariat technique du comité de suivi et d'évaluation des activités du *Cameroon Business Forum (CBF)* s'est tenue le 22 février 2017 dans les services du Premier ministre. Objectif : examiner la faisabilité du projet de recommandations susceptibles d'être adoptées lors de la prochaine session du CBF.

Au cours des échanges, le secteur privé a été interpellé sur trois points: la réforme relative à la simplification du calcul de la patente, qui a entraîné une augmentation de cet impôt pour les opérateurs de certains secteurs dont celui du transport. La réaction officielle du secteur est attendue sur la question. Egalement attendu avant la fin du mois de mai 2017, un plan stratégique du secteur privé donnant ses propositions pour le développement économique et social du Cameroun. Pour finir, la présentation à effectuer par la plateforme du secteur privé lors de la 8<sup>ème</sup> session du CBF est également à remettre.

---

## Emploi

### Une nouvelle disposition pour favoriser l'insertion des jeunes diplômés

Le Comité d'orientation de l'Observatoire National des Métiers des Diplômés de l'Enseignement Supérieur (OMDES) s'est réuni le 28 février 2017 dans la salle des Actes de l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé.

Cette session a permis de faire le bilan des activités de l'OMDES pour les deux années écoulées. Les échanges ont porté, en particulier, sur l'article 105 de la loi de Finances 2017, relatif à la promotion de l'emploi jeune et stipulant que : *« les entreprises relevant du régime du réel qui recrutent dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée ou déterminée pour un premier emploi, ou d'un stage pratique pré-emploi, des jeunes diplômés camerounais âgés de moins de 35 ans, sont exemptées des charges fiscales et patronales sur les salaires versés à ces jeunes, à l'exception des charges sociales. »*

Il a été recommandé de sensibiliser, non seulement les entreprises, mais également les jeunes diplômés sur cette nouvelle disposition.